

Rapport du jury

La distinction suisse pour
des réalisations au service
d'un cadre de vie durable

**p r i x
s i a**

2024

| | | | |
|---------------------|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| | | | |
| Prix SIA | | <p>Procès-verbal des séances du jury des 6 et 7 novembre 2023 ainsi que de la délibération finale du 23 mai 2024</p> | |
| Date, heure | | <p>→ 1^{re} journée du jury lundi 6 novembre 2023, 8 h 30 – 16 h 30 → 2^e journée du jury mardi 7 novembre 2023, 8 h 30 – 17 h 00 → 3^e journée du jury jeudi 23 mai 2024, 14 h 30 – 16 h 15</p> | |
| Lieu | | <p>ZHAW de Winterthour, halle 180 Tössfeldstrasse 11, 8400 Winterthour</p> | |
| Participants | | <p>Jury</p> <ul style="list-style-type: none"> → Emanuel Christ, architecte ETH SIA BSA – président du jury → Barbara Buser, architecte ETH SIA (uniquement 1^{re} journée du jury) → Catherine De Wolf, architecte et ingénieure → Guillaume Habert, docteur en géologie et sciences de la terre (uniquement 1^{re} et 2^e journées du jury) → Nathalie Mongé, architecte paysagiste et urbaniste → Elli Mosayebi, architecte ETH SIA BSA → Werner Sobek, architecte et ingénieur → Marco Waldhauser, ingénieur CVS SIA → Cristina Zanini Barzaghi, ingénieure civile ETH SIA → Magali Zürcher, architecte EPFL, urbaniste FSU <p>Organisateur</p> <p>Société suisse des ingénieurs et des architectes, représentée par:</p> <ul style="list-style-type: none"> → Ivo Vasella, architecte ETA SIA, chef du groupe de pilotage opérationnel → Katharina Schober, cheffe de projet, espazium SA → Cedric van der Poel, espazium SA → Nathalie Huonder, espazium SA → Judit Solt, espazium SA → Joel Amstutz, espazium SA <p>Suivi de la procédure et examen préliminaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> → Daniel Schürer Architekten AG, représenté par: → Yannick Vorberg, MSc ETH Arch → Curdin Michael, Dipl. Arch ETH | |

| | | |
|---------------------------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | |
| Ordre du jour | | <ol style="list-style-type: none"> 1. Accueil 2. Quorum et procédure de récusation 3. Résultats de l'examen préliminaire 4. Premier tour d'évaluation 5. Deuxième tour d'évaluation 6. Troisième tour d'évaluation 7. Sélection des contributions pour la shortlist 8. Suite de la procédure et finalisation de la shortlist pour la délibération 9. Délibération finale |
| 1^{re} journée du jury | | |
| 1. Accueil | | <p>Ivo Vasella ouvre la première séance du jury et accueille les participants au nom de la SIA. Il présente brièvement les autres personnes présentes responsable de l'organisation et explique le suivi de la procédure. Ensuite, Katharina Schober d'espazium souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement ainsi que les objectifs des deux journées du jury.</p> <p>La première journée du jury vise à sélectionner environ 30 contributions parmi la liste complète. Celles-ci seront discutées et évaluées plus en détail au cours de la deuxième journée du jury. À la fin de la deuxième journée du jury, 6 à 9 projets seront sélectionnés parmi ce premier tri et elles formeront la « shortlist ».</p> |
| 2. Quorum et procédure de récusation | | <p>Quorum Le bureau responsable du suivi de la procédure (ci-après : bureau technique) constate que tous les membres du jury sont présents et que le quorum est donc atteint.</p> <p>Procédure de récusation Conformément aux dispositions énoncées dans l'appel à candidatures, les soumissionnaires qui ont un lien de parenté proche avec une personne du jury ou qui ont une relation de dépendance ou d'affiliation professionnelle sont autorisés à participer.</p> <p>Le bureau technique fait remarquer aux membres du jury qu'en cas de partialité éventuelle, le membre du jury concerné doit se récuser et quitter temporairement la session du jury pendant le débat.</p> |
| | | <p>Les membres du jury ont la possibilité de noter les partialités constatées sur une feuille de travail séparée. Le suivi de la procédure consignera l'ensemble des partialités par procès-verbal et veillera au respect de la procédure de récusation pendant la délibération du jury.</p> |

3. Résultats de l'examen préliminaire

Selon les explications de Yannick Vorberg, 172 contributions ont été déposées au total. Dans le cadre de l'examen préliminaire, les contributions déposées ont subi un contrôle sans être évaluées, pour s'assurer qu'elles respectent les dispositions énoncées dans l'appel à candidatures.

Le contrôle se limitait à la vérification des principales dispositions reprises dans l'appel à candidatures. Le contrôle a porté sur les critères formels et matériels suivants:

Critères formels

→ Dépôt dans les temps

Les contributions devaient être téléversées sur le site Internet du prix SIA pour le 31.10.2023 au plus tard.

→ Caractère complet des contributions

La contribution déposée devait comprendre toutes les indications nécessaires à la compréhension telles que les textes, les images, les plans, les informations relatives au projet et aux personnes impliquées ainsi qu'une auto-déclaration intégralement complétée et dûment signée.

→ Lisibilité et langue

Les informations pouvaient être rédigées en allemand, français et italien.

Critères matériels

→ Contenu de la contribution

La contribution doit présenter un ouvrage, un produit, un instrument ou un processus en lien avec la culture du bâti. Elle ne doit pas être fictive ou être un travail purement théorique.

→ Lien avec la Suisse

La contribution doit avoir été réalisée en Suisse et apporté une contribution essentielle et porteuse d'avenir à la culture du bâti suisse.

→ Délai de réalisation

La contribution doit avoir été en grande partie achevée entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 mai 2023.

Les non-conformités constatées ont été résumées sous forme de tableau, en opérant une distinction entre non-conformités majeures et mineures sur la base de l'opinion du bureau technique chargé de l'examen préliminaire.

Selon ce dernier, les contributions qui présentent des non-conformités majeures sont exclues du processus. Il est toutefois rappelé que la décision définitive d'exclusion du processus incombe au jury.

En revanche, le bureau technique est d'avis que les contributions qui présentent des non-conformités mineures doivent être discutées au cas par cas par le jury, qui décide ensuite d'exclure ou non la contribution du processus.

Pour des raisons de temps, il a fallu s'en remettre aux indications des participants pour l'examen préliminaire. Toutes les indications de toutes les parties n'ont pas pu faire l'objet de recherches et de contrôles indépendants. C'est la raison pour laquelle le jury a apprécié de façon large le respect des critères matériels.

3. Résultats de l'examen préliminaire (suite)

Contributions présentant des non-conformités majeures

La contribution suivante ne présente aucun lien identifiable avec la Suisse :

247 Villa in Irpinia

La soumission constitue un travail conceptuel, puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'un projet de concours :

548 SECOND BREAKFAST

Décision du jury

→ Le jury décide d'exclure les contributions **247 Villa in Irpinia** et **548 SECOND BREAKFAST** de la procédure d'attribution des prix.

Contributions présentant des non-conformités mineures

Les contributions reprises ci-dessous n'étaient accompagnées d'aucune auto-déclaration ou d'une auto-déclaration illisible à la date limite de soumissions du 31.10.2023. En accord avec l'organisateur, la possibilité a été donnée aux soumissionnaires de fournir l'auto-déclaration signée jusqu'au 05.11.2023 à 22 h.

Selon le bureau technique, cette prolongation a permis de réceptionner les auto-déclarations complètes de toutes les contributions dans les délais impartis.

161 Umbau Tamedia Gebäude

201 Neubau Maison Climat

235 Hirtenweg Siedlung

239 Francesco

243 Eisstadion Davos

293 Umbau und Sanierung Tramdepot

309 Schulanlage Freilager

315 Entre-Deux

373 Weingut Obrecht

418 Besser als neu

465 Ärztezentrum Grenchen

470 Mensa scolastica

572 Holzbüxli

Pour les deux contributions suivantes, il manque les informations relatives aux parties impliquées dans le projet:

239 Francesco

243 Eisstadion Davos

Pour la contribution suivante, il manque les informations relatives à l'achèvement:

539 Von der Vergangenheit lösen

Pour la contribution suivante (ouvrage), il manque l'ensemble des plans:

344 Hof&Hist

La contribution suivante est rédigée en anglais:

313 UrbanMetrix

Décision du jury

Le jury décide d'exclure la contribution **344 Hof&Hist** de la procédure, étant donné que les indications fournies sont largement incomplètes et ne peuvent donc pas être évaluées.

Pour les contributions restantes, le jury considère les manquements comme mineurs, étant donné qu'aucun soumissionnaire n'en a tiré un avantage concurrentiel déloyal. Le jury décide par conséquent d'accepter tous les projets déposés restants.

En résumé, il s'avère que sur les 172 contributions déposées au total, 169 sont éligibles à la procédure et 3 sont exclues.

4. Premier tour d'évaluation

Le jury est réparti en trois groupes, comme suit:

- **Groupe 1**
Emanuel Christ / Nathalie Mongé / Cristina Zanini Barzaghi / Magali Zürcher
- **Groupe 2**
Elli Mosayebi / Marco Waldhauser / Guillaume Habert
- **Groupe 3**
Werner Sobek / Barbara Buser / Catherine De Wolf

Chaque groupe a pour mission d'examiner l'ensemble des 169 contributions et de procéder à une première évaluation en les affectant à l'une des catégories suivantes:

→ **Catégorie A** **potentiel élevé**
La contribution devrait de préférence passer au tour suivant

→ **Catégorie B** **potentiel moyen**
La contribution devrait éventuellement passer au tour suivant

→ **Catégorie C** **potentiel faible**
La contribution devrait plutôt être éliminée.

L'évaluation en groupes débouche sur le résultat intermédiaire suivant:

| Note décernée par les 3 groupes | Nombre de contributions |
|---------------------------------|-------------------------|
| AAA | 0 |
| AAB | 8 |
| AAC | 4 |
| ABB | 8 |
| ABC | 13 |
| ACC | 10 |
| BBB | 7 |
| BBC | 24 |
| BCC | 22 |
| CCC | 73 |
| Total | 169 |

Les contributions restantes présentant au moins une évaluation C et aucune évaluation A, le jury décide de les exclure et de ne pas en discuter de manière individuelle en raison de leur faible potentiel. Par conséquent, les 119 contributions suivantes sont exclues dès le premier tour:

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 148 Haus des Holzes | 157 Centro Polivalente per anziani |
| 159 Huebergass und Stadtteilpark | 166 La Petite Maison |
| 171 des lieux et des liens | 185 Borm Point |
| 201 Neubau Maison Climat | 228 WERK11 |
| 243 Eisstadion Davos | 251 Ateliers à Etoy |
| 257 Schlossgarten | 258 Umbau Garbenspeicher |
| 259 Ein kleines Haus in den Bergen | 276 Haus in MuttENZ |
| 280 La Maison de l'Île aux Osieaux | 290 Sportzentrum Kerenzerberg |

4. Premier tour d'évaluation (suite)

| | | | |
|-----|-------------------------------------------------------|-----|-----------------------------------------|
| 293 | Umbau und Sanierung Tramdepot | 299 | PORTEOUS |
| 306 | Schnellladestationen Apfelwuh | 307 | Agrandissement école primaire de Susten |
| 311 | EWO Hauptgebäude | 313 | UrbanMetrix |
| 325 | Wohnhäuser Engelgasse, Teufen | 327 | KIM Wohnhaus Swisslife |
| 329 | Temporäre Freiraumentwicklung | 330 | KIM Wohnhaus Mobiliar |
| 340 | Quartier Oassis à Crissier | 348 | Equip. publics Ecoquartier Jonction |
| 355 | Chauchy | 358 | Gesamterneuerung Tüfwis Winkel |
| 362 | Sanierung Schulhaus Pestalozzi | 363 | Les sentinelles_Corsier |
| 369 | Ofenturm für das Ziegelei-Museum | 371 | Logements aux Boveresses |
| 372 | Wohn- und Atelierhaus Lind | 373 | Weingut Obrecht, Jenins |
| 379 | Rénovation de la Cité Carl-Vogt | 380 | Ecoquartier du Stand |
| 381 | Neuer Lindengarten Birsfelden | 382 | Hôtel cantonal de Fribourg |
| 384 | Halles de formation sportive à Macolin | 385 | Räumliche Dorfbilder Glarus Nord |
| 386 | Magasin Bio26 | 389 | Sanierung und Aufstockung Lindendorf |
| 393 | BGO_Biblioteca privata a Brissago | 397 | Englische Anlagen |
| 398 | TGA_Casa palafitta a Tenga | 400 | (018)individual infrastructure |
| 404 | Pavillon temporaire à Romanel-sur-Lsne | 411 | Sporthallenprovisorium Gloriarank |
| 412 | Centre de formation des métiers | 421 | Équip. Publics du Quartier de l'Étang |
| 423 | Wildtierbrücke Rynetel | 424 | Ancien Manège |
| 426 | Stockage et Entrée | 427 | Alto Pont-Rouge |
| 428 | Zukunft Mutten | 430 | Liebwylen |
| 432 | Aufbruch statt Abbruch | 434 | Ziegeleipark Horw |
| 436 | Immeuble 9 plateaux | 438 | Steinerhof - Stein am Rhein |
| 439 | Neubau Bankgebäude Leihkasse | 443 | Velokurierzentrale |
| 445 | Mälzerei Wildegg | 450 | Umbau Ökonomiegebäude |
| 452 | EMS La Rozavère à Lausanne | 453 | Nouvelle école de la Commune |
| 456 | Umbau EFH Einsiedlerstrasse | 459 | Ensemble de bureaux Pergamin |
| 460 | Umbau Jugendzentrum Bachgraben | 465 | Ärztzentrum Grenchen |
| 467 | Restaurant Fischerstube Zürich | 471 | Centre de loisirs «Maison Vaudagne» |
| 472 | La Ferme de la Gavotte | 473 | Neues Einfamilienhaus, Vermes |
| 477 | Kriminalabteilung Stadtpolizei Zürich | 478 | PAYI |
| 481 | RIEDERBERG | 483 | MERYA |
| 486 | Dépôt des travaux publics | 487 | Hauptsitz EGK |
| 488 | Remodeling Office South Pole | 489 | Immeuble et activités à Saint-Mathieu |
| 490 | Logements er activités | 496 | Théâtre de la Nouvelle Comédie |
| 498 | Umbau Hochstudhaus zu Musikerhaus | 503 | Bahnhof SBB Thun |
| 505 | Wolkengespräch | 514 | Maison de l'enfance et de l'adolescence |
| 521 | Wohnhaus Mettenweg | 522 | USA |
| 525 | Canopy Pavilion | 527 | Sanierung Verwaltungsgebäude Brugg |
| 529 | Dirty Harry | 530 | BamX |
| 531 | St.Alban-Vorstadt 12 | 532 | MAD |
| 533 | Centro di controllo del traffico | 536 | NOC |
| 537 | Umbau Elisabethenstrasse | 538 | Alterszentrum Wolfswinkel |
| 539 | Von der Vergangenheit lösen | 542 | École des Plaines-du-Loup |
| 544 | Haus auf der grünen Wiese | 550 | 2007ZOLLI |
| 554 | Chasa Lingia | 558 | Crèche la Vufflantine |
| 561 | Casa Giuseppina & Casetta | 562 | Ronco Castalla |
| 565 | Transformation d'un chalet du XIX ^e siècle | 567 | Maison des Jardiniers |
| 568 | LeNa-Haus auf dem Westfeld-Areal | | |

4. Premier tour d'évaluation (suite)

À la fin de la première journée, le jury constate que les 50 contributions restantes représentent une sélection solide en vue de la deuxième journée du jury. Contrairement aux contributions exclues, elles présentent une qualité remarquable, supérieure à la moyenne au regard d'au moins un des huit «critères de Davos».

À la fin de la première journée, le jury décide que tous ses membres devraient une nouvelle fois étudier attentivement toutes les contributions assorties d'une note AAC et BBB en vue de préparer la deuxième journée du jury.

2^e journée du jury

5. Deuxième tour d'évaluation

Partialité et procédure de récusation

La deuxième journée du jury commence par une discussion sur les partialités des membres du jury. À cette fin, le suivi de la procédure présente un aperçu des partialités de tous les membres du jury consignées au cours de la première journée du jury pour les 50 contributions restantes. L'évaluation de cet aperçu débouche sur 11 cas de partialité:

Barbara Buser se déclare partiale pour les 5 contributions suivantes:

154 Unit Sprint

377 Klimapioniere - Hygroskin

520 Elys

322 Urbane Werkstadt Zürich

455 Umnutzung Felix Platter Spital

Nathalie Mongé se déclare partiale pour les 2 contributions suivantes:

354 Immeuble en pierre et bois au bord du Rhône

374 Parc de Minoteries

Marco Waldhauser se déclare partiale pour les 2 contributions suivantes:

322 Urbane Werkstadt Zürich

534 Schulhaus Wallrüti

Cristina Zanini Barzaghi se déclare partiale pour la contribution suivante:

470 Mensa scolastica

Magali Zürcher se déclare partiale pour la contribution suivante:

284 Vision territoriale transfrontalière 2050

Aucun autre membre du jury n'est confronté à un cas de partialité.

5. Deuxième tour d'évaluation (suite)

Au cours de la discussion qui s'en suit, Barbara Buser, membre du jury, exprime son embarras quant au fait que cinq projets ont été déposés par des bureaux au sein desquels elle a été active par le passé ou avec lesquels elle-même ou son bureau a collaboré. Poursuivre son travail au sein du jury ferait obstacle à ces projets. En outre, l'indépendance du jury et, par conséquent, le traitement équitable des contributions pourraient être remis en question en dépit de sa récusation.

Après avoir pris connaissance des différents votes des membres du jury, Barbara Buser se retire du jury de sa propre initiative. Les autres membres du jury comprennent, acceptent et regrettent cette décision. Ils remercient Barbara Buser pour son intégrité et le travail très apprécié réalisé jusqu'à présent.

Le président du jury rappelle une nouvelle fois que, pour les autres partialités, les membres du jury concernés doivent se récuser et systématiquement quitter la salle du jury.

Le jury poursuit avec une discussion approfondie sur la compréhension des critères du Système Davos de qualité pour la culture du bâti. Dans un premier temps, chacun des huit critères d'évaluation est présenté par un membre du jury. Ensuite, les membres du jury complètent chaque critère avec leur interprétation personnelle afin d'enrichir la signification de chacun des critères.

C'est avec cette vue d'ensemble renforcée des critères d'évaluation que le jury entame le 2^e tour. Les projets sont une nouvelle fois examinés et discutés en comité dans l'ordre de leur évaluation pendant le travail en groupe, en commençant par les projets disposant de la moins bonne note.

Projets avec évaluation ACC

Après une nouvelle évaluation de ces contributions réalisée à tête reposée par les membres du jury en vue de préparer la deuxième journée, le comité constate, sans analyser en détail les différents projets, qu'au vu de l'évaluation générale, aucun d'entre eux ne présente le potentiel pour passer au tour suivant. Il est par conséquent proposé d'exclure les 10 contributions assorties d'une évaluation ACC. La demande est acceptée et les contributions suivantes sont donc exclues du second tour :

- | | |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------|
| 153 EcoTool | 220 Le Bled, bâtiment mixte en coopérative |
| 263 Erweiterung Schulanlage Mettmenstetten | 374 Parc de Minoteries |
| 479 Position 2022 - Identitäten stärken | 495 Habitat communautaire à Villy |
| 499 Conception Paysage cantonale du valais | 513 Grand Hôtel du Cervin |
| 518 Ateliers für Maison Shift | 575 Abwasserkanal «Widmerstrasse» |

Dans la foulée, deux demandes de réexamen sont introduites et approuvées. Par conséquent, les deux contributions suivantes restent en compétition :

- | | |
|--------------------------------------------|-----------------------|
| 220 Le Bled, bâtiment mixte en cooperative | 397 Englische Anlagen |
|--------------------------------------------|-----------------------|

5. Deuxième tour d'évaluation (suite)

Projets avec évaluation BBB

Les 7 contributions assorties d'une évaluation BBB sont évaluées séparément et débattues sur la base des critères d'évaluation. Il en résulte l'exclusion des 5 contributions suivantes :

- | | |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------|
| 211 Réhabilitation d'un domaine agricole | 239 Francesco |
| 271 Fabrik Bühler Areal | 347 Maschinenlabo. und Project House ETH |
| 475 Hangar pour l'entretien des stades des Arbères | |

Projets avec évaluation ABC

Les 13 contributions assorties d'une évaluation ABC sont évaluées séparément et débattues sur la base des critères d'évaluation. Il en résulte l'exclusion des 9 contributions suivantes :

- | | |
|------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 161 Umbau Tamedia Gebäude | 234 Hauptsitz Medisuisse |
| 266 Salle communale de Bussy-sur-Moudon | 289 MANUFACTURE ZODIAC |
| 309 Schulanlage Freilager | 354 Imm. en pierre et bois au bord du Rhône |
| 361 Westhof Dübendorf | 541 SIP Main Campus |
| 578 Sanierung Bürohaus Strassburgstrasse | |

Projets avec évaluation ABB

Les 8 contributions assorties d'une évaluation ABB sont évaluées séparément et débattues sur la base des critères d'évaluation. Il en résulte l'exclusion des 7 contributions suivantes :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 154 Unit Sprint | 255 Wohnsiedlung Kuppe |
| 315 Entre-Deux | 322 Urbane Werkstadt Zürich |
| 352 Umnutzung Brückenkopf West | 377 Klimapioniere - Hygroskin |
| 420 Science Park - Technorama | |

Évaluation des demandes de réexamen

Les 2 soumissions restées en compétition au début du deuxième tour à la suite de la demande de réexamen sont évaluées séparément et débattues sur la base des critères d'évaluation. Il en résulte l'exclusion de la contribution suivante :

- 220 Le Bled, bâtiment mixte en coopérative

Projets avec évaluation AAC

Les 4 contributions assorties d'une évaluation AAC sont évaluées séparément et débattues sur la base des critères d'évaluation. Il en résulte l'exclusion de la contribution suivante :

- 139 Sammlungszentrum Augusta

Projets avec évaluation AAB

Les 8 contributions assorties d'une évaluation AAB sont évaluées séparément et débattues sur la base des critères d'évaluation. Il en résulte l'exclusion de la contribution suivante :

- 305 Neues Ensemble im Sittertal

5. Deuxième tour d'évaluation (suite)

À l'issue du deuxième tour, les 18 contributions suivantes restent en compétition :

- | | |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 189 Bürohaus K | 235 Hirtenweg Siedlung |
| 275 Umnutzung «Wohnen im ehemaligen Weinlager» | 279 Energetische Sanierung Telli B&C |
| 284 Vision territoriale transfrontalière 2050 | 297 Sieben Eingriffe im Monte |
| 366 Umnutzung & Aufstockung Güterstrasse 8 | 397 Englische Anlagen |
| 418 Besser als neu, Fassadensanierung Dufourstr. | 447 Provisorische Sportbauten |
| 455 Umnutzung Felix Platter-Spital | 470 Mensa scolastica |
| 474 Extension et rénovation école prim. de Riaz | 512 Generationenhaus Langnau |

6. Troisième tour d'évaluation

L'objectif du troisième tour est d'établir une shortlist de 6 à 9 contributions à partir des 18 projets restants. À cet égard, les 18 projets sont à nouveau discutés en détail et comparés. En vue des Prix SIA Talks à venir, une attention particulière est portée à une large diversité typologique et contextuelle pour les projets restants.

Après une analyse plus précise et au regard des 8 critères de qualité, les 9 contributions suivantes sont exclues:

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------------------------|
| 189 Bürohaus K | 366 Umnutzung & Aufstockung Güterstrasse 8 |
| 387 Umbau PM 1-4 Papieri-Areal | 418 Besser als neu, Fassadensanierung Dufourstr. |
| 447 Provisorische Sportbauten | 455 Umnutzung Felix Platter-Spital |
| 470 Mensa scolastica | 512 Generationenhaus Langnau |
| 534 Schulhaus Wallrüti | |

7. Sélection des contributions dans la shortlist

À l'issue du troisième tour, le jury confirme que les 9 projets suivants restent dans la shortlist et vont faire l'objet d'analyses et être discutés par les membres du jury de manière détaillée en groupes dans le cadre des SIA Talks :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------|
| 235 Hirtenweg Siedlung | 275 Umnutzung «Wohnen im ehemaligen Weinlager» |
| 279 Energetische Sanierung Telli B&C | 284 Vision territoriale transfrontalière 2050 |
| 297 Sieben Eingriffe im Monte | 395 Schulhaus Allmend |
| 397 Englische Anlagen | 474 Extension et rénovation école prim. de Riaz |
| 520 Elys | |

8. Suite de la procédure et finalisation

Suite de la procédure

Il est prévu de débattre des projets repris dans la shortlist en petits groupes interdisciplinaires dans le cadre des Prix SIA Talks, chacun des groupes traitant 3 contributions. Les membres du jury sont répartis de la manière suivante:

- **Groupe 1**
Elli Mosayebi / Marco Waldhauser / Magali Zürcher
- **Groupe 2**
Werner Sobek / Nathalie Mongé / Guillaume Habert
- **Groupe 3**
Emanuel Christ / Cristina Zanini Barzaghi / Catherine De Wolf

Les Prix SIA Talks ont lieu en février 2024. La remise du prix du public et du prix du jury se déroule en mai 2024.

Finalisation

Le président du jury se montre satisfait du résultat intermédiaire de la procédure d'attribution des prix et confirme une nouvelle fois que le jury a opéré une sélection convaincante pour la shortlist.

Il adresse ensuite ses remerciements pour le bon travail de préparation effectué par l'organisateur, pour le suivi de la procédure ainsi que pour le travail des membres du jury.

Il est demandé à toutes les personnes présentes de maintenir le résultat intermédiaire secret jusqu'à sa divulgation à l'occasion de la Swissbau, mi-janvier 2024.

Remarque: à la suite de la délibération, l'organisateur décide de remplacer la numérotation des projets créée par le suivi de la procédure et utilisée par le jury dans son travail et pour ce procès-verbal par une nouvelle numérotation. Cette nouvelle numérotation continue des projets de 1 à 169 a pour objectif d'éviter toute confusion sur le site Internet du prix SIA et au moment du vote pour le prix du public.

3^e journée du jury

9. Délibération finale

Introduction

Le président du jury ouvre le tour de délibération final, dont l'objectif est de déterminer le vainqueur du prix du jury, en donnant aux membres du jury l'opportunité d'échanger sur leurs attentes et réflexions générales ainsi que leurs suggestions et opinions sur le tour final du prix SIA.

**9. Délibération finale
(suite)**

Cet échange est l'occasion de débattre de thèmes centraux en matière de culture du bâti et de durabilité. Les membres du jury réfléchissent à la manière d'évaluer la culture du bâti aujourd'hui au regard de la déclaration de Davos tout en soulignant l'importance d'un rapport équilibré entre espaces bâtis et naturels. Au lieu d'affecter l'environnement, la construction devrait davantage s'apparenter à un accord entre l'être humain et la nature. Ils soulignent en outre que le choix et l'utilisation de matériaux durables et locaux ainsi que leur intégration scrupuleuse au contexte naturel et/ou bâti constituent également des critères d'évaluation essentiels. En matière de durabilité, ils confirment qu'à l'heure actuelle, la seule longévité ne suffit plus: les matériaux et éléments de construction doivent être sourcés et conçus pour pouvoir résister à plusieurs cycles de vie avant qu'une option de recyclage ou d'élimination ne soit envisagée. Cet aspect doit notamment être examiné pour les nombreux projets de nouvelles constructions présentés, qui doivent encore faire leurs preuves en la matière.

De manière générale, les membres du jury sont unanimes sur le fait que le Prix SIA ne doit pas nécessairement récompenser le projet le plus largement soutenu, ce qui en ferait une décision de compromis parmi les huit critères de qualité de Davos.

Au lieu de cela, le Prix SIA, qui doit aussi être vu comme un message, un appel lancé aux acteurs de la planification et de la construction d'aujourd'hui et de demain, devrait plutôt mettre à l'honneur une contribution qui, en plus de respecter plusieurs critères de manière exemplaire, pose également un geste fort en faveur d'une culture du bâti durable et de grande qualité.

Récapitulatif des contributions de la shortlist

Après le tour d'introduction, les 9 projets sélectionnés au cours des deux journées précédentes, qui ont depuis lors été examinés en détail et qui se distinguent par leurs qualités remarquables, sont présentés brièvement par Judit Solt et Cedric van der Poel.

Après le récapitulatif, le jury retient que les contributions qui se trouvent encore sur la shortlist ont permis un débat extrêmement fécond et que tous les projets nominés ont clairement leur place sur cette liste restreinte en vue de l'attribution du Prix SIA, même si certains ne se démarquent que par certains critères. Le jury souligne qu'il sera d'autant plus difficile d'élire une seule contribution pour ce prix interdisciplinaire et multidimensionnel.

Discussion finale

Le jury débat une nouvelle fois de tous les projets en comité et les compare. Les huit critères de qualité de Davos sont débattus pour l'ensemble des projets. Il est constaté que les critères des 9 contributions sont globalement pondérés de manière très différente et que si pour certains projets, quelques critères sont certes élaborés de manière très logique et cohérente, trop peu d'attention est accordée à d'autres critères de qualité, rendant les projets «monothématiques», voire pas suffisamment «percutants» pour se démarquer clairement des autres prétendants au prix.

Après avoir délibéré sur l'ensemble des projets, un sondage préalable est mené parmi les membres du jury quant aux contributions qui devraient se voir décerner le Prix SIA. Chaque membre du jury a ainsi pu proposer une ou plusieurs contributions assorties d'une brève justification.

**9. Délibération finale
(suite)**

Résultats du sondage

| N° | Contribution | Nombre de voix |
|-----|-----------------------------------------------------|----------------|
| 003 | Sieben eingriffe im Monte | / |
| 032 | Wohnen im ehemaligen Weinlager | 7 |
| 056 | Hirtenweg Siedlung | / |
| 064 | Vision territoriale transfrontalière 2050 | / |
| 070 | Englische Anlagen | 2 |
| 091 | Energetische Sanierung Telli B&C | / |
| 092 | Elys | / |
| 135 | Extension et rénovation de l'école primaire de Riaz | 3 |
| 165 | Schulhaus Allmend, Zürich-Manegg | 2 |

Le jury établit que c'est la contribution suivante qui obtient, de loin, le plus de voix:
032 Wohnen im ehemaligen Weinlager 7 voix

Le jury établit que c'est la contribution suivante qui obtient, de loin, le plus de voix:
070 Englische Anlagen 2 voix
135 Extension et rénovation de l'école primaire de Riaz 3 voix
165 Schulhaus Allmend, Zürich Manegg 2 voix

Au terme du sondage et sur la base du résultat, le jury est consulté pour déterminer s'il souhaite attribuer plus d'un prix, étant donné que les dispositions de l'appel à candidatures prévoient la possibilité de décerner jusqu'à trois prix. Après consultation des votes, le président du jury soumet les motions suivantes au vote:

Motion n° 1

Le jury ne décerne qu'un seul prix. La motion est approuvée par 7 voix contre 1.

Motion n° 2

La contribution **Wohnen im ehemaligen Weinlager**, présentée par Esch Sintzel Architekten, remporte le prix du jury. La motion est approuvée à l'unanimité.

Le jury fait une nouvelle fois l'éloge du projet gagnant. Il justifie sa décision par le fait que la contribution satisfait à la perfection à de nombreux critères de Davos pour la culture du bâti et, surtout, que la transformation offre une opportunité de plus-value hétérogène et attractive par rapport à une nouvelle construction. L'occupation de bâtiments existants débouche sur des expériences nouvelles et uniques en matière d'espaces, expériences qui n'auraient jamais vu le jour avec une nouvelle construction.

Le président du jury remercie tous les membres du jury pour les échanges constructifs et de très haut niveau et clôture la séance du jury.

Procès-verbal: Daniel Schürer Architekten AG / YV, 6 février 2024, complété le 5 juin 2024 et rédigé dans sa version définitive le 21 juin 2024